

CORBELIN

ECHOS DU CAMPANIL

NUMERO 35 – AVRIL 2006

OFFRE D'EMPLOI

La commune recherche une personne pour un poste rattaché aux services techniques communaux. L'un des agents va prochainement faire valoir ses droits à la retraite. **Poste à pourvoir** : agent d'entretien municipal chargé, entre autre, de l'entretien de tout le complexe sportif y compris la salle polyvalente. Temps plein : 35 heures hebdomadaires. Envoyer votre C.V. et lettre de motivation à : Mairie de Corbelin – place du Campanil 38630 Corbelin.

EMPLOI SAISONNIER

En raison des congés des agents communaux, la mairie recherche un étudiant **majeur** pour les mois de juillet et août.

Poste à pourvoir : agent d'entretien chargé des espaces verts et autres travaux. 35 heures par semaine du lundi au vendredi.

Envoyer C.V. et lettre de motivation en mairie **avant le 31 mai**.

DEMARCHAGE A DOMICILE

Aucune société proposant le traitement des charpentes, la rénovation de l'habitat, la pose d'alarmes, des produits financiers ou tout autre prestation... n'est mandatée par la mairie pour démarcher à votre domicile. Plusieurs cas d'escroquerie au préjudice de personnes âgées et/ou vulnérables ont été dénoncés. Il en est de même pour le démarchage par téléphone pour lequel il ne faut donner aucun renseignement et raccrocher rapidement.

REUNION PUBLIQUE

Elle aura lieu le **vendredi 19 mai à 20H30** à l'étage de la médiathèque « Les Rondiers ». Le maire et le conseil municipal répondront aux questions des Corbelinois.

ORDURES MENAGERES

↳ **Changements de dates** (jours fériés)

Mercredi 3 mai : la tournée est reportée au jeudi 4 mai.

Mercredi 10 mai : la tournée est reportée au jeudi 11 mai.

↳ **Redevance spéciale pour collectivités territoriales ou service public**

Les élus du SICTOM ont voté l'instauration d'une redevance spéciale pour 2006. Le paiement de celle-ci est demandé à toute personne physique ou morale (en dehors des ménages), indépendamment de sa situation au regard de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, dès lors qu'elle bénéficie de la collecte des déchets assimilés. Le montant de cette nouvelle dépense supportée par la commune en 2006 est de **1 237€**.

DECLARATION D'IMPOT SUR LES REVENUS : communiqué

En mai prochain, vous allez recevoir votre déclaration préremplie : montant des salaires, retraites, allocations de chômage et indemnités journalières. Il vous restera à vérifier ces chiffres et les corriger si besoin, dans les cases prévues à cet effet. Les autres rubriques sont inchangées et devront être complétées par vos soins. Vous signerez votre déclaration et l'enverrez comme vous le faisiez auparavant. Cette déclaration préremplie sera disponible sur Internet et à valider dans les mêmes conditions que la version papier. Vous aurez tout le mois de mai pour renvoyer vos documents à votre centre d'impôt habituel.

L'information et l'aide à la déclaration seront assurées par les services des impôts au cours du mois de mai.

DECLARATION D'ANIMAUX

Que vous en soyez propriétaire ou non, vous devez déclarer les moutons et les chèvres que vous détenez quel que soit leur nombre. En cas de crise sanitaire, il est nécessaire de connaître l'existence de ces animaux. L'absence d'identification peut être sanctionnée : abattage des animaux à vos frais et contravention. Formulaire à compléter disponible en mairie.

Aucune situation ne pourra être régularisée après **le 30 avril 2006**.

GRIPPE AVIAIRE (suite)

Les mesures de confinement imposées par l'arrêté ministériel du 16/02/2006 sont maintenues jusqu'à nouvel ordre. Les Corbelinois détenteurs de volailles ont été contactés par la mairie pour les déclarer. Direction des services vétérinaires :

☎ **04.74.63.33.00**

Ou www.grippeaviaire.gouv.fr

DEMOUSTICATION

Elle débutera sur notre commune **le 2 mai** prochain pour se terminer **le 28 juillet**. Cette campagne consiste à traiter les larves qui se développent dans les points d'eau repérés autour des habitations et répertoriés sur une carte. L'agent recruté par l'Entente Interdépartementale de Démoustication sera muni d'une carte professionnelle visée par la mairie. Pour tout renseignement mairie de Corbelin : **04.74.83.72.00** ou E.I.D à Chindrieux au **04.79.54.21.58**.

PROJET DE REHABILITATION DU GROUPE SCOLAIRE

Le permis de construire a été déposé en février. Les plans du projet seront prochainement exposés à la médiathèque « les Rondiers ». L'appel d'offres est en cours de lancement pour la réalisation des travaux.

MUSEE MUNICIPAL F. GUIGUET

Samedi 6 et dimanche 7 mai : l'exposition de peinture présentée sur les deux étages du musée est entièrement consacrée aux œuvres de François GUIGUET.

Entrée libre - Ouvert de 15H à 18H.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX (Les ABRETS et ENVIRONS)

Tarifs 2006

↳ **Redevances eau**

Abonnement annuel : 47€26

Consommation eau : 0€65 le m³

Redevance de prélèvement : 0€04 le m³

↳ **Assainissement collectif**

Abonnement annuel : 83€

Assainissement : 0€80 le m³

↳ **Agence de l'eau**

Rhône – Méditerranée – Corse

Redevance pollution : 0€20

Assainissement non raccordé au tout-à-l'égout : nouvelle redevance

Vous avez reçu une plaquette du Syndicat des Eaux vous informant du prochain contrôle des installations neuves et existantes. Rappel des tarifs 2006 :

↳ Contrôle de conception et d'exécution sur une installation neuve : **250€**.

↳ Contrôle régulier de fonctionnement sur une installation existante : **25€/an**

TRAVAUX

↳ **Réfection du clocher de l'église : coût**

Echafaudage (Entreprise Comi Service)

14 680€

Charpente/couverture (Entreprise Scappatura et Martin-Cordier) : **45 737,41€**

Maçonnerie (Entreprise Glénat) : **22 790€**

Escalier (Entreprise Métallerie Berjallienne) **19 821€**

Paratonnerre (Entreprise Bodet) : **2 989€**

Horlogerie (Entreprise Bodet) : **6 668€**

TVA : 20 207,68€

Coût total TTC : 134 771,75€

Subvention du Conseil Général : 39 549€

Il reste à la charge de la commune la somme de 95 222.75€.

↳ **Local technique communal**

Le bâtiment qui va regrouper les services techniques est en voie d'achèvement. La dernière tranche consistait à aménager des vestiaires et des sanitaires. Le coût total des travaux (maçonnerie, électricité, plomberie et isolation) s'élève à **10 116,66€**. Le carrelage et la peinture ont été réalisés par les employés municipaux.

BUDGET COMMUNAL

1) Résultats du compte administratif 2005

↳ **Fonctionnement**

Dépenses réalisées : **872 581,64€**

Recettes réalisées : **1 178 339,15€**

Excédent : + **305 757,51€**

Résultat de clôture 2004 : + **59 825,24€**

Total : + 365 582,75€

↳ **Investissement**

Dépenses réalisées : **347 761,18€**

Dépenses restant à réaliser : **236 100€**

Soit un total de : 583 861€

Recettes réalisées : **441 261,53€**

Recettes restant à réaliser : **65 975€**

Soit un total de : 507 236€

Déficit : 76 625€ auquel on ajoute le solde négatif de 2004 (**192 360€**) soit un déficit de **268 985€**

La section investissement présente un besoin de financement de **268 985€**. Le conseil municipal a donc décidé de virer **268 985€** de la section de fonctionnement :

Le solde soit **96 597€ (365 582€ – 268 985€)** est maintenu en excédent de fonctionnement.

2) BUDGET PRIMITIF 2006

Section fonctionnement

↳ Dépenses prévues : **1 279 155€**

-pour les charges de personnel

-les charges de gestion courante (service incendie, subventions CCAS et autres associations, démoustication, collège...),

-pour les charges à caractère général (combustible, électricité, gaz, fournitures alimentaires, administratives et scolaires, achats de matériel et produits d'entretien, livres et disques, location des photocopieurs, maintenance des logiciels et alarmes, fêtes et cérémonies...)

-pour les autres charges financières (intérêts de la dette) **et exceptionnelles, les dotations**

↳ Recettes prévues : **1 279 155€**

- produits des services (tickets de cantine, abonnements médiathèque, concessions cimetière, locations diverses...)

-impôts et taxes : contributions directes, droits de place, permis de chasse...)

- dotations et participations (subvention de l'Etat, du Département...)

-produits financiers et exceptionnels (dons, cessions immobilières...)

↳ **Section investissement**

Dépenses : **1 366 535€ (dont 900 771€ pour la rénovation de l'école).**

Recettes : **1 366 535€ (dont 400 000€ d'emprunt et 354 000€ prélevés sur la section de fonctionnement).**

ETAT DE LA DETTE COMMUNALE au 31 décembre 2005.

Montant global : **1 168 297€**

Montant par habitant : **591€**

Moyenne départementale : **744€**

Moyenne régionale : **752€**

Un emprunt d'un montant de **400 000€** va être contracté et négocié pour compléter le financement des travaux de réhabilitation de l'école.

SALLE POLYVALENTE : TARIFS 2006

-Associations corbelinoises → **200€** pour les manifestations à but lucratif.

-Associations corbelinoises → gratuit pour la pratique sportive

Entreprises privées corbelinoises → **100€** par heure.

-Associations extérieures → **500€** la journée (manifestation sportive ou non, à but lucratif ou non).

-Collectivités territoriales → **500€** la journée.

-Particuliers (Corbelinois exclusivement) → **500€** pour une journée, **300€** pour le jour suivant.

-Professionnels, sociétés extérieures à la commune → **1000€** par journée d'utilisation. Dans tous les cas, la caution est de **1 000€**.

Pour information : le coût pour le chauffage l'eau et l'électricité s'élève à **1 956€** par mois. Il faut y ajouter les frais de maintenance (contrôle des alarmes), les produits d'hygiène et d'entretien ainsi que le salaire et les charges concernant l'agent technique chargé de l'entretien de cet équipement communal.

BUDGET DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL : résultat 2005

↳ DEPENSES

Alimentation : 110.75€

Carburants : 30€

Secours d'urgence : 50€

Télé-alarmes* : 5 413,44€

Fêtes et cérémonies : 129,20€

Fête des mères : 371,12€

Repas des Cheveux blancs : 1 561,59€

Colis des Anciens : 3 361, 20€

- Subventions ADMR

Aide à domicile personnes âgées : 1 000€

Portage des repas : 3 000€

Aide aux familles (TISF) : 700€

Soins infirmiers (SIAD) : 270€

- Subventions familles Rurales

Aide aux familles : 1 500€

Centre aéré : 1 300€

Garderie périscolaire : 1 000€

-Autres subventions

AFIPAEM Nord-Isère : 330€

Ligue contre le Cancer : 200€

Restaurants du Cœur : 300€

Impro Meyrieu les Etangs : 100€

↳ RECETTES

- Subvention de la commune : 14 170€

- Subvention du département : 278,13€

- Produit des dons et quêtes : 2 022,38€

- Télé-alarmes* : 5 410,24€

↳ Résultat final

Report de l'exédent 2004 : 2 305.75€

Montant total des dépenses : **20 784,93€**

Montant total des recettes : **24 186,950€**

Nouveau solde excédentaire : 3 401,51€

** télé-alarmes : la commune encaisse les paiements auprès des personnes puis règle la totalité de la facture à l'organisme fournisseur des appareils.*

CENTRES DE DEPISTAGE

Sida, hépatites B et C, maladies sexuellement transmissibles : trois centres de consultation, d'information et de dépistage anonyme et gratuit à votre disposition :

Grenoble : 04.76.12.12.85

Vienne : 04.7431.50.31

Bourgoin-Jallieu : 04.74.19.09.20

CENTRE DE PLANIFICATION

Immeuble Pré Cateland – La Tour du Pin

Pour parler en toute confidentialité du Sida et des autres infections sexuellement transmissibles, de contraception, de couple, d'interruption de grossesse... contacter les conseillères et le médecin. **Permanences** : lundi de 13H à 16H, mardi de 10H à 18H, mercredi et jeudi de 10H à 19H, vendredi de 10H à 17H30. Consultations médicales sur rendez-vous au **04.74.97.53.44**.

NAISSANCES 2005 : fête des mères et fête des pères.

Le nombre des naissances en 2005 est rigoureusement identique à celui de 2004 avec 24 nouveaux bébés (9 filles et 15 garçons comme en 2004 !).

La petite réception organisée chaque année coïncidait avec la fête des mères. Les membres du CCAS ont décidé d'associer les papas à cet événement et de le décaler, pour cette raison, au **samedi 10 juin à 18H** entre la fête des pères et la fête des mères. Les heureux parents des enfants nés entre le **1^{er} janvier et le 31 décembre 2005** recevront une invitation. Les familles installées récemment dans notre commune peuvent se faire connaître en mairie pour s'associer à cette réception. Le maire et les membres du C.C.A.S accueilleront les familles à la salle des fêtes à 18 heures.

LA SANTE AU FEMININ

Les actions organisées à l'occasion de la journée de la femme par le Conseil général de l'Isère se poursuivent jusqu'en juin 2006.

Mardi 16 mai : débat à Saint Martin d'Hères. Thème : tabac, femme et santé. Renseignements au **04.76.60.72.16**.

Mardi 13 juin : débat à Grenoble sur le thème : femmes, précarité et santé.

Renseignements au **04.76.89.31.42**.

LES CHIFFRES DU MOIS

↳ **11 053** : c'est le nombre de prêts effectués à la médiathèque en 2005. (Tous documents confondus).

↳ **2m** : c'est le diamètre du cadran des horloges du clocher en cours de rénovation.

ECHOS DU CAMPANIL

N° 35 AVRIL 2006 (suite)

MEDIATHEQUE »LES RONDIERS »

↳ Projet de réseau des médiathèques

Le Conseil Général a transmis une étude concernant ce projet. A moyen terme, les véhicules « Musibus » et « Bibliobus » ne desserviront plus les médiathèques. Il est proposé à celles-ci, moyennant des subventions, de se mettre en réseau avec une médiathèque « tête de réseau » auprès de laquelle elles pourront renouveler leurs prêts. Corbelin est partie prenante dans ce projet avec les Avenières et Veyrins-Thuellin. Plusieurs réunions de travail ont déjà eu lieu pour faire le point sur l'équipement de chacune des communes (personnel, locaux, matériel, fonds...), pour évaluer les besoins, étudier les budgets respectifs et les subventions, pour définir le profil du nouvel emploi à créer. En effet, une personne serait embauchée à mi-temps, rémunérée pour un quart par le Conseil général. Ce projet est intéressant dans la mesure où il permettrait de mutualiser les animations, le matériel, les locaux... et surtout de dynamiser nos médiathèques rurales. A suivre...

↳ « Sang pour Sang Polar »

Corbelin s'est associé avec Veyrins-Thuellin et les Avenières pour une manifestation qui aura lieu **le samedi 20 mai à 20H30**, salle Roger Durand à Veyrins-Thuellin. Thème retenu : le polar au féminin. Les adhérents, lecteurs de polars, peuvent voter pour le prix du public (9 nouvelles – catégorie adultes amateurs à départager). Le 20 mai, la soirée se déroulera en présence de prestigieux auteurs de polars dont Yasmina Khadra, Catherine Fradier et Christine Adamo...

www.sangpoursang.polar.com

↳ Achats de documents

Lors du vote du budget primitif, la somme de **4 200€** a été allouée à la médiathèque (soit environ 2€ par habitant). Des achats de livres et de disques vont être effectués prochainement. Les adhérents sont invités à noter leurs propositions d'achats à l'accueil.

SITE INTERNET www.corbelin.fr

↳ Mises à jour

La page d'accueil du site de la commune est mise à jour chaque lundi avec l'agenda des manifestations de la semaine et du week-end à venir. Pour le reste du site (compte rendu du conseil municipal, Echos du Campanil, modifications dans la vie économique et autres...), la mise à jour est réalisée une fois par mois par un professionnel.

↳ Nouveau lien

La Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Isère a mis en ligne une page qui recense les entreprises de notre commune :

<http://www.ccinordisere.fr/pages/index//cci-nord-isere/num/177/commune/CORBELIN>

(En page d'accueil et en page vie économique du site de la commune)

FERMETURE PISCINE

La commune est dans l'obligation de fermer la piscine à compter de cette saison et sans doute pour plusieurs années. La piscine (inaugurée en 1965) n'est plus aux normes depuis 1981. La D.D.A.S.S en avait informé la commune en 1990. Une visite des services de la D.D.A.S.S a eu lieu le 25 mars dernier : tout le système de filtration est à changer, les bassins doivent être indépendants, sans compter la rénovation du carrelage. Celle-ci avait été programmée pour cette année mais ne pourra, de ce fait, être réalisée. Un bureau d'études qui a effectué récemment la rénovation d'une piscine semblable à la nôtre (coût : 1 million d'euros) a été contacté pour établir une estimation sur les travaux nécessaires à une mise aux normes en vigueur. A suivre...

ACTES DE VANDALISME

Plusieurs effractions ont eu lieu ces derniers mois dans des locaux communaux : salle du Club Joseph Brosse (vol de mobilier, extincteur...), médiathèque et Relais Associatif. La commune a porté plainte après constat des vols et dégradations par la gendarmerie.

Les travaux de rénovation à peine achevés, le local du club de basket a été dégradé (porte enfoncée, vol...).

VIE ECONOMIQUE

Nouvelles entreprises corbelinoises

↳ **JOURDAN CARRELAGE**

Monsieur Olivier JOURDAN, artisan carreleur, a créé son entreprise : vente et pose de carrelage, réalisations neuves, rénovation, réfection, pose de carreaux et faïences... en maisons, appartements, ateliers, commerces, locaux techniques...

Il intervient chez les particuliers comme chez les professionnels. Pour tout renseignement, devis... le contacter au **04.74.88.95.10 ou 06.27.24.16.57.**

↳ **EURO SERVICES TP**

Pour toute location de matériel de T.P : pelles et mini-pelles, avec ou sans chauffeur, compacteurs, groupes électrogènes...

Adressez-vous au **04.37.05.24.58**

Ouvert du lundi au samedi de **8H30 à 12H** et de **13H30 à 17H.**

Tous nos vœux de prospérité à ces deux nouvelles entreprises implantées sur notre commune.

POTEAUX D'INCENDIE

Le garde-champêtre a effectué un inventaire complet des poteaux d'incendie implantés sur la commune. Les 53 bornes ont été répertoriées, situées sur le plan du village. Elles ont fait l'objet d'observations sur leur état et leurs caractéristiques. Depuis 1995, huit poteaux d'incendie ont été remplacés et deux poteaux supplémentaires ont été installés. Le montant de la dépense s'élève à plus de 20 000€.

SENTIERS DE RANDONNEE : PDIPR

Un panneau « Relais Information Randonnée » a été implanté place Saint Ruf au départ des sentiers balisés. Y figurent un plan d'ensemble des circuits balisés sur notre territoire, des informations pratiques et des renseignements sur les curiosités à visiter.

Rappelons qu'un plan des sentiers « Les Vals du Dauphiné » à pied, à cheval, en V.T.T est en vente au prix de 5€. Il peut aussi être consulté à la médiathèque « les Rondiers ».

TRANSPORT PERSONNES AGEES

En collaboration avec le C.C.A.S et le Club Joseph Brosse, la commune de Corbelin a participé à la mise en place, à titre expérimental, d'un service de ramassage des personnes âgées concernées par les repas du Club le samedi à midi. Le financement est réparti par moitié entre les utilisateurs et notre commune. Les personnes ayant des problèmes de locomotion et désireuses de rejoindre les membres du Club en fin de semaine, peuvent se manifester auprès de la mairie. L'organisation se doit d'être rigoureuse tout en restant fonctionnelle et socialement enrichissante.

FLEURISSEMENT DU VILLAGE

Les plantations dans les massifs et les jardinières du centre-village vont bientôt débuter. Les personnes désirant participer au fleurissement du village sont les bienvenues pour rejoindre la commission Elles peuvent se faire connaître en mairie. **04.74.83.72.00**

RELEVES DES COMPTEURS D'EAU

Le Syndicat des Eaux met en garde la population sur le passage de **faux agents** de vérification de compteurs qui se font remettre de l'argent ou un chèque en prétextant une fuite d'eau. Les agents du Syndicat qui se présentent pour le relevé annuel des compteurs portent un badge à leur nom et circulent dans un **véhicule équipé du logo** du Syndicat des Eaux des Abrets et Environs. **Aucun paiement n'est réclamé.** En cas de doute sur la qualité d'un agent, on peut prendre contact au **04.76.32.06.68 du lundi au vendredi de 8H30 à 12H et de 14H à 17H.**

ECHOS DU CAMPANIL

N° 35 – AVRIL 2006

Publication municipale bimestrielle

Conception – Rédaction – Impression
par la commission information

Directeur de publication : C. CHABOUD

Responsable de rédaction : S. LE VAN DE

Prochaine parution : juin 2006

Mairie de Corbelin ☎ **04.74.83.72.00**

www.corbelin.fr

mairie.corbelin@wanadoo.fr

